

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	25.06.2019	13h56	19.161	DJSC
Annule et remplace				

Auteur(s) : Jean-Luc Pieren
Titre : Val-de-Ruz : Comment agir face à la catastrophe ?
Contenu : Demande de développer la situation liée à l'évènement extraordinaire de la commune de Val-de-Ruz, notamment en relation avec l'article 75 de la Constitution neuchâteloise.
Développement : La situation appelle à un appui des autorités cantonales, notamment dans le cadre de l'article 75 de la Constitution neuchâteloise. L'appel aux troupes de sauvetage de l'armée serait souhaitable.
Demande d'urgence : OUI

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) : Jean-Luc Pieren		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :